

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 27 AVRIL 2015

Les membres du conseil municipal se sont réunis en « salle de réunion » de la mairie suite à la convocation du 16 avril 2015.

Secrétaire de séance : Milena LOUBRIAT

Membres présents : 10

Excusé : Sébastien SAGNE

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 19 MARS 2015

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

TRAVAUX

- **Voirie** : les travaux de la route de Puymirol ont commencé et se poursuivront en mai/juin. Un crédit de 21 000€ a été alloué par le Conseil départemental de la Corrèze; 15 000€ seront réglés cette année et le solde en 2016, pour respecter le taux d'aide imposé par le conseil départemental sur la période 2014/2019.
- **Ancienne poste** : la reconstruction du mur et de la cour commenceront la première quinzaine de juin ; une partie des travaux sera effectuée par les employés communaux (cour). Délibération est prise à l'unanimité pour un coût de 2 380 € TTC.
- **Stade** :
M. le maire a pris contact avec différentes personnes pour trouver la meilleure solution au drainage du terrain.
 - B.S. Rénovation propose des sondages carottés.
 - La Chambre d'agriculture (Service agronomie-environnement-aménagement) suggère l'utilisation d'une trancheuse à chaîne et la pose de drains à une profondeur de 40 cm environ.
 - M. le maire a visité le terrain de golf de Brive où des travaux similaires ont été effectués récemment.
 - M. Maury de Troche a étudié le terrain avec un laser et a conclu que le terrain est bien profilé tout en présentant des flashes allant jusqu'à 13 cm. qui pourraient être comblés par de la terre (contacter M. Gorse du Conseil départemental pour récupérer de la terre).

Il est proposé de s'occuper cette année d'une partie du terrain, la plus abîmée, en creusant des tranchées tous les 3/4m., poser les drains et recouvrir de terre en faisant appel à des bénévoles pour effectuer les travaux.

Une somme de 3 000€ est inscrite au budget pour ces travaux. La location d'une trancheuse doit être étudiée.

- **Salle informatique/bibliothèque** : Après la présentation des devis et du tableau de financement joints à la demande de subvention au Conseil départemental ; la délibération est prise à l'unanimité.

CONTRAT TERRITORIAL D'AMENAGEMENT (C.T.A.)

Paul Freyssinet fait état de l'avancement du dossier suite aux rencontres avec les différents interlocuteurs. Un calendrier précisant les étapes est établi. Délibération est prise pour le coût de l'élaboration du cahier des charges.

LOTISSEMENT

« Territoires 19 » nous a fait parvenir les prospectus à distribuer (Office de tourisme d'Uzerche et ailleurs) Des panneaux d'affichage sont en cours de préparation (les anciens panneaux de la CC3A serviront de support).

LOGEMENTS

Le logement de la mairie a été reloué à partir du 1^{er} mai.

Le petit logement de la poste a été visité.

Le locataire du grand logement de la poste est parti depuis le 31 mars ; des travaux de rénovation sont envisagés. Délibération est prise pour rendre la caution.

Si la location des logements vacants ne se finalise pas, l'éventualité d'avoir recours à une agence est évoquée (se renseigner sur le coût de leur prestation).

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'UZERCHE (CCPU)

La commission des finances s'est réunie le 2 avril; les comptes administratifs 2014 et les budgets 2015 ont été votés le 13 avril (un excédent de 393 444€ y figure).

La compétence « enfance/jeunesse » consomme une grande partie du fonctionnement ; à revoir peut-être la ligne de crédit concernant la prise en charge des personnes âgées. Il pourrait s'envisager le développement de thèmes transversaux, utiles à toutes les communes→ ex. la couverture numérique, le soutien des C.T.A.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Compte-rendu de la réunion du 9 avril 2015 : le compte administratif et le budget ont été votés.

La Croix Rouge a établi une permanence par mois à Perpezac le Noir.

Il a été évoqué la possibilité de rendre visite aux personnes âgées de la commune pour échanger avec elles et établir un lien de convivialité.

CEREMONIE DU 8 MAI

Les préparatifs sont en cours ; le déroulement sera pris en charge par RenéDebest. Rendez-vous est donné à 11h30 sur la place au monument aux morts.

POINTS DIVERS

- Délibération pour financer une sortie scolaire du 10 au 12 juin pour trois élèves d'Orgnac scolarisés à Vigeois pour un montant de 150€.
- Délibération pour approuver le changement des statuts du Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Vézère (S.I.A.V).
- Délibération pour l'achat d'une débroussailleuse (610€ H.T) et d'une tronçonneuse-perche (660€ H.T.) à Menue Culture.
- Le Comice Agricole d'arrondissement aura lieu à Estivaux le 25 juillet 2015.
- Le Tour du Limousin traversera Orgnac le 19 août 2015.
- La traditionnelle Bourse aux plantes organisée par Famille Rurales se tiendra à la salle de la Forge le 16 mai 2015.
- Françoise Mommelé ira le 4 mai faire les achats pour le fleurissement de la mairie et de la place.
- Le livre sur Orgnac et son église édité par l'Association des amis de l'église Saint martial d'Orgnac sur Vézère sortira vers le 15 mai. Une séance de ventes/dédicaces est ensuite prévue à la Forge le 30 mai ; demande a été faite à la mairie pour stocker les 2 000 exemplaires édités.
- Brigitte Marsac a assisté à la présentation faite par le Pays d'Art et d'Histoire Vézère-Ardoise de l'exposition itinérante pour cet été sur l'art sacré ; Orgnac y tient une place significative.

Fin de séance à 23h30.